

De Lyon à Dubaï, des salarié·es du jeu vidéo et de l'animation impayé·es, humilié·es puis licencié·es

Le cas Oona

Les ancien·nes salarié·es de Oona et Oonanim disent STOP aux patrons magouilleurs !

Depuis août 2024, les 40 salarié·es, du **studio de jeux vidéo Oona et de film d'animation Oona'nim domicilié à Lyon**, n'ont pas eu de salaires pendant plus de 3 mois, bercées de promesses illusoires de nouveaux contrats et "d'un avenir radieux". Oona est présente sur le marché via NewBorn, Aware Corp, Take Off et est également connue pour leur collaboration avec Richard Orlinski et Jean-Claude Van Damme.

Face à cette situation, après des mises en demeure, des départs de l'entreprise (lourdement incités par la Direction) et des **convocations en référé devant le conseil des prud'hommes**, les dirigeants **Steeve Attali et Gilles Aupin**, à l'abri à Dubaï, ont finalement placé leur entreprise en liquidation judiciaire.

Résultat : Les trois mois de salaires impayés ont été pris en charge par l'Association de Garantie des Salaires (AGS). Néanmoins, certains attendent encore. Une solution de facilité pour eux, tout en invoquant un **licenciement économique**. Le comble ? Ces mêmes dirigeants osent aujourd'hui recontacter certain·es salarié·es pour les embarquer dans « **une nouvelle aventure** » de start-up afin de reprendre les mêmes projets interrompus par la liquidation !

Petit retour en arrière : lorsque l'entreprise s'est retrouvée en état de cessation de paiements, avec une trésorerie insuffisante en juillet dernier, Steeve Attali et Gilles Aupin, au chaud dans leur paradis fiscal, ont sciemment omis de le déclarer dans le délai légal auprès du **tribunal de commerce français**.

Face à cette inaction, après plusieurs mois sans salaires, et autant de courriers de mise en demeure restés sans effet, **les salarié·es ont pris l'initiative de contacter l'Inspection du travail**. Celle-ci a alors **ordonné aux dirigeants de les payer**. Mais ces **entrepreneurs de la French Tech perfusés aux subventions publiques** de la BPI, membres du **syndicat patronal CPME** et du **Rotary Club**, ont préféré ignorer l'injonction et la détresse grandissante des salarié·es.

Pire encore, lors de réunions d'équipe et via divers mails remplis de promesses fictives, les dirigeants et leurs associés, **Jérémy Othenin, Yannick Burkard, Thais De Ridder**, ont osé culpabiliser et accuser les salarié·es de "faire couler la boîte". Leur faute ? Simplement réclamer leurs salaires de bon droit. Les associés n'ont ainsi pas hésité à organiser des **entretiens d'intimidation pour les salarié·es** ayant envoyé des lettres de mise en demeure... Pendant ce temps, les employé·es passent leur **Noël sans salaires...**

Nous avons également été informés que certains envisagent d'initier une procédure contre la société. Nous souhaitons rappeler que cette démarche n'apporterait rien de positif, si ce n'est d'accélérer un éventuel redressement judiciaire, ce qui mènerait à la perte du contrat de production du film. Aucune entreprise ne signera avec une société en procédure judiciaire. Nous sommes conscients de la complexité de la situation actuelle, mais nous restons convaincus que l'avenir est très prometteur. Nous vous demandons de faire preuve de patience pendant cette période de transition.

— **Steeve Attali aux employé·es, le 18/10/2024**

Les salarié·es ont fait preuve d'une patience infinie, **continuant à travailler sans salaires**, sous une pression sans cesse renouvelée, avec des dates de rendu toujours plus courtes, dans l'espoir de voir la situation s'améliorer. Résultat ? Aujourd'hui, ils se retrouvent au chômage.

Cette entreprise était loin d'être un modèle de gestion saine : des **dirigeants installés à Dubaï et peu présents pour leurs salarié·es**, **des contrats avec des clients aux valeurs douteuses**, des alternant·es en lieu et place de managers, une mutuelle inaccessible aux salarié·es même plusieurs mois après leurs embauches, des dirigeants qui contactent les salarié·es très fréquemment en dehors de leurs heures de travail, sans oublier des **remarques misogynes, des soldes de tout compte impayés** générant des délais de carence France Travail infinis pour les salarié·es ayant quitté l'entreprise... Un **climat toxique qui a laissé des stigmates** sur les salarié·es exposé·es quotidiennement à cette violence psychologique et financière.

Il est nécessaire que la vérité éclate. Il est temps que ce genre de dirigeants cesse d'abuser de ses salarié·es et d'escroquer les institutions publiques !

Les ex-salarié·es de Oona et Oonanim soutenu·es par le Syndicat Solidaires Informatique